

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 19 (2003)

Buchbesprechung: Débats & comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DÉBATS & COMPTES RENDUS

UN COLLOQUE SUR LA COMMUNE DE 1871

par Claude Latta, président de l'Association des amis de Benoît Malon

Communications et bilan

La Commune de Paris a été relativement peu étudiée depuis le centenaire de 1971. C'était donc le moment de faire le point des études réalisées, en privilégiant le problème des représentations et de la mémoire de la Commune, dans une démarche interdisciplinaire associant historiens et littéraires.

Les 15 et 16 mars 2003 s'est tenu, à Précieux et à Montbrison, un colloque consacré à *La Commune de 1871*¹, sous le signe d'une double ouverture :

- L'histoire de la Commune a certes été l'objet de nombreuses études – un livre complet a été consacré récemment à la bibliographie de cet événement². Mais depuis le grand colloque du Centenaire, en 1971, et hormis celui de Perpignan en 1997, aucun autre grand colloque n'avait été consacré, en France, à la Commune de 1871. Depuis 1989-90 – la chute du Mur de Berlin puis du système communiste lui-même – l'histoire du mouvement ouvrier est moins à l'ordre du jour. En même temps, cette nouvelle situation a permis une ouverture : l'histoire de la Commune n'est plus soumise au contrôle que prétendaient parfois exercer sur elle les historiens des pays ou des partis communistes. Cette nouvelle situation permet désormais de véritables débats d'historiens et non plus des affrontements idéologiques ou politiques.

- De son côté, l'Association des Amis de Benoît Malon était elle aussi à la recherche d'une ouverture. Le premier colloque qu'elle a organisé en 1999 était entièrement consacré à Benoît Malon. Or, nous ne souhaitons pas être une « société de dévotion » attachée à faire de l'hagiographie, mais une société d'histoire qui s'intéresse non seulement à un personnage attachant et éminent du mouvement ouvrier français mais aussi, de façon plus large, à tous les événements qu'il a vécus. Dans notre colloque de 1999³, le rôle de Benoît Malon pendant la Commune n'avait pratiquement pas été abordé. Nous avons donc décidé de consacrer le second colloque à *La Commune de 1871*. Michelle Perrot et Jacques Rougerie ont accepté de le présider. Il s'est organisé autour de quatre thèmes : les forces politiques et les interprétations de la Commune ; les idées, les événements et les hommes ; l'après-Commune : l'exil, l'amnistie, les prolongements idéologiques ; la mémoire et l'enseignement de la Commune.

¹ Voir à ce propos Claude Latta, « Une aventure intellectuelle en milieu rural: l'Association des Amis de Benoît Malon, démarche d'éducation populaire », *Le cartable de Clio*, n° 3, 2003.

² Robert Le Quillec, *Bibliographie de la Commune de 1871*, préface d'Alain Dalotel, Paris, La Boutique de l'Histoire, 1997. Une 2^e édition, mise à jour, est en préparation.

³ Ses actes ont été publiés : *Du Forez à la Revue socialiste. Benoît Malon (1841-1893). Réévaluations d'un itinéraire militant et d'une œuvre fondatrice*, sous la direction de Claude Latta, Marc Vuilleumier et Gérard Gâcon, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2000.

Le samedi matin, Jacques Rougerie fit le point sur les dernières recherches, nous faisant découvrir, en particulier, les travaux de la sociologie historique américaine. Nous trouvions dès l'abord posé le problème des interprétations de la Commune qui fut marqué dès 1964 par la publication du *Procès des communards* : la Commune, première insurrection prolétarienne des temps nouveaux ou dernière grande insurrection urbaine du XIX^e siècle ? Pierre Lévêque présenta ensuite les différents courants politiques de la Commune : belle leçon d'histoire, faite avec clarté, ouvrant sur les débats futurs. Quant à Odile Krakovitch, elle présenta un fonds d'archives rassemblant des centaines de lettres écrites pendant le siège de Paris par les femmes de Montmartre à leur maire, Georges Clémenceau, alors jeune médecin, passé par le blanquisme, mais qui en 1871 est un « conciliateur » : on y mesure les détresses nées de la guerre et l'exaspération des femmes du peuple qui ont joué un grand rôle dans la Commune. Ces archives font mieux comprendre pourquoi la Commune a éclaté.

L'après-midi du samedi, nous avons abordé l'étude des événements et des hommes de la Commune. André Combes a présenté le rôle de la franc-maçonnerie parisienne en 1871, avec des membres aux engagements très variés, conciliateurs mais aussi membres de la Commune. Philippe Darriulat a évoqué le sentiment patriotique des Communards à travers les chansons de l'époque : la Commune fut, entre autres, une réaction de fierté outragée, hostile à l'armistice. À Claude Latta revenait de parler du rôle de Benoît Malon : le membre de la Commune, le maire des Batignolles, l'organisateur de la défense du XVII^e arrondissement pendant la Semaine sanglante, le futur réformiste qui déclare dès l'automne 1871 qu'il faut fermer désormais le cycle des guerres civiles et essayer, par la lutte électorale, d'être le « plus grand nombre ». Avant la pause, Robert Tombs nous livra ses réflexions sur la Semaine sanglante en rapprochant celle-ci des événements du XX^e siècle : la répression de mai 1871 n'a-t-elle pas, par sa volonté délibérée de massacrer les vaincus, annoncé l'ère des génocides ? Ce fut un grand moment, important pour des historiens français : un regard de l'étranger nous permet de mieux comprendre notre propre histoire.

Michelle Perrot nous parla ensuite de George Sand contre la Commune, position étonnante pour l'ancienne quarante-huitarde ; mais elle voit la Commune depuis la province, depuis son cher Nohant et mesure quel recul la guerre civile devant l'ennemi et la défaite inexorable de la Commune risquent de faire faire à la République. Michel Cordillot s'est intéressé aux échos rencontrés dans l'Yonne par l'*Appel aux travailleurs des campagnes* que rédigea la romancière André Léo, compagne de Benoît Malon. Les réactions furent plus importantes qu'on ne l'a dit parfois et nous invitent à revisiter ce chapitre de l'histoire de l'année 1871. Charles-Henri Girin évoqua la Commune de Saint-Étienne, jusque-là peu étudiée. C'était bien plus qu'un chapitre d'histoire locale, une interrogation sur les causes profondes de l'échec des Communes de provinces, encore si mal connues. Enfin, avec Jean Lorcin, nous restions à Saint-Étienne : le poète patoisant stéphanois Jacques Vacher, gribaldien, fut pourtant hostile à la Commune de Saint-Étienne.

Le dimanche, au Centre Social de Montbrison, la journée était placée sous le signe des conséquences de la Commune et de la construction de sa mémoire, dans les esprits, les familles, les manuels scolaires, dans ses rapports avec la philosophie et la littérature. Jean-Claude Vimont, spécialiste de l'histoire de la prison politique, a utilisé une source nouvelle pour évoquer le sort des jeunes Communards, encore mineurs, arrêtés à Paris et incarcérés dans des conditions très dures dans le quartier correctionnel de la prison Bonne Nouvelle de Rouen. Marc Vuilleumier, le président de notre colloque de 1999, brossa une belle et érudite

synthèse de l'exil des Communeux, dispersés à travers l'Europe mais surtout accueillis en Suisse et en Angleterre. Le temps de l'amnistie fut long à venir. Laure Godineau, qui vient de soutenir sa thèse sur ce sujet, nous a dit quelle était la vision que l'on avait de la Commune à travers les débats qui ont précédé cette amnistie en deux étapes : partielle en 1879 et totale en 1880. Souhaitons que sa thèse soit rapidement publiée.

Avec la communication de Danielle Donet-Vincent, nous eûmes un moment d'émotion historienne et familiale. Danielle Donet est l'arrière-petite-fille de Jules Donet⁴, communard condamné au bagne. Elle nous a raconté avec infiniment de talent, d'érudition et d'émotion contenue la quête de l'histoire et de la mémoire de cet ancêtre bagnard retiré plus tard dans un petit village du Gard : recherches faites à la demande de son père, continuées à la demande de son frère, présent au colloque. La transmission de la mémoire d'un déporté de la Commune, bien que longtemps occultée, a réussi à se faire. Une famille s'est réapproprié un passé finalement aujourd'hui glorieux. Il y a là une recherche qui rejoint la démarche faite par de nombreux descendants des condamnés de décembre 1851 à l'occasion de la célébration du 150^e anniversaire de la résistance au coup d'État du 2 décembre. Dans sa conclusion du colloque, Michelle Perrot a pu dire que ce colloque avait eu lieu « *sous le double signe de Benoît Malon et de Jules Donet* ». Remercions Danielle Donet de nous avoir réservé cette histoire inédite de son ancêtre. L'histoire, c'est aussi l'émotion.

Danielle Tartakowsky est restée dans le registre de la mémoire : les résurgences et les refoulements de la mémoire de la Commune. Didier Nourrisson nous a entraînés ensuite dans le domaine de la mémoire scolaire ; ce sont les manuels scolaires – et leurs illustrations dont il était question ici – qui forment la mémoire de la nation. *La Commune enseignée au cours des Républiques* était bien instructive et révélatrice de ce que fut longtemps la gêne, voire l'hostilité, des auteurs de manuels scolaires et de ceux qui les illustraient...

L'après-midi, nous sommes revenus, avec Alain Dalotel, biographe d'André Léo, à Benoît Malon. Avec son art de remettre en cause les certitudes acquises, Dalotel a évoqué le retour de celui-ci après l'amnistie, à travers 75 lettres conservées à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Bruno Antonini, spécialiste de Jaurès, a apporté ensuite le regard du philosophe pour nous dire combien la Commune et son idée d'*auto-émancipation du prolétariat* avaient été importantes dans l'esprit de Jean Jaurès. Après le philosophe, nous eûmes le regard du littéraire : Jean-Bernard Vray a évoqué avec brio la vision de la Commune dans le roman de Jean Vautrin, *Le Cri du peuple*. Quand on connaît aussi le succès mérité de l'adaptation en bande dessinée que vient de publier Jacques Tardi, on se dit que c'est un moyen d'intéresser de nouvelles couches de lecteurs à l'histoire de la Commune. Enfin, Pascal Chambon a présenté *la Commune et la fin de la garde nationale*. Le public, passionné, ne s'était pas lassé de ces deux journées d'études. Il était encore là pour cette ultime communication qui nous ramenait au début de la Commune – le 18 mars, le Comité central de la garde nationale s'installe à l'Hôtel de Ville de Paris – et à sa fin : le massacre des Fédérés et la suppression de cette Garde nationale dont Robert Tombs, dans *La Guerre contre Paris*, voit comme une tentative de construire une armée citoyenne et démocratique.

Il revint à Michelle Perrot de donner une conclusion à notre colloque, foisonnant, « *au risque de l'éclatement* », certes, mais riche de ses approches nouvelles et de ses discussions,

⁴ Notice biographique, courte et incomplète, mais précieuse dans le *Dictionnaire Maitron*.

riche de recherches et d'émotions comme l'Histoire de la Commune elle-même. L'Histoire, « *c'est l'oubli* » et aussi « *tout ce que nous sortons de l'oubli* ».

Le public du colloque a été nombreux : 171 participants « recensés », 100 à 120 auditeurs présents en permanence. Sa présence montrait que l'on peut, dans un colloque universitaire, parler aux gens, qui ne sont pas forcément des spécialistes, de leur Histoire en tenant les deux bouts de la chaîne : la recherche historique, avec ce qu'elle peut avoir d'un peu ardu, et la nécessité de se faire comprendre du plus grand nombre. Cela permettait aussi de montrer que l'Histoire continue à se faire à travers les recherches des historiens et les interprétations parfois divergentes d'un événement dont beaucoup d'aspects restent encore mal connus.

Une fête pour l'histoire

Un colloque, c'est aussi une fête de l'Histoire, une fête pour l'Histoire. Cette fête, nous l'avons intégrée aux festivités qui avaient lieu au lycée agricole de Précieux où nous nous sommes rendus le samedi à midi. C'était en effet la pose de la première pierre du *Bâtiment Benoît-Malon* du lycée agricole. Précieux honorait ainsi l'un de ses fils, longtemps méconnu et même considéré, jusque dans sa famille, comme un « mauvais sujet ». Là aussi, comme pour Jules Donet, il y a eu un travail de réappropriation du passé.

Lors de l'inauguration du Bâtiment Benoît-Malon, les discours d'usage évoquèrent le lycée, son développement, l'enseignement agricole et... Benoît Malon. Après différentes personnalités, c'est Michelle Perrot qui parla au nom des membres du colloque : avec quelle sensibilité et avec quel don de la parole ! Benoît Malon revécut quelques instants, avec ses espoirs et ses défauts, son « *amour de la Justice* », son goût de l'écriture et de la réflexion, son sens de l'organisation et de l'action, mais aussi son « *amour des femmes* » et son ambition. Il avait accepté la prison et l'exil : il fut avant tout un « *homme de courage et de risque* ». Un portrait profondément humain.

Pendant le repas, les membres de l'Association Cabaret – Annie et Gilles Guigneton, Alain Richoud pour la musique – nous ont offert un moment dont nous nous souviendrons : des chansons de la Commune (*Le temps des cerises* ; *Non, la Commune n'est pas morte*) et trois couplets – en première mondiale ! – du *Chant socialiste*⁵ de Benoît Malon, paru en 1870 dans le journal *Le Socialiste* et jamais chanté jusque-là... Beaucoup d'auditeurs ont réclamé un CD que nous allons faire avec, en intégrale, le chant de Benoît Malon.

Notre président d'honneur, Alex Devaux Pelier, petit-neveu de Benoît Malon, qui a été présent tout au long du colloque, avait 86 ans ce jour-là. Honoré en conséquence, il fit à tous les honneurs que doit faire le maître de maison à ses hôtes et sut dire son émotion et son admiration pour son grand-oncle.

Les organisateurs ont voulu montrer que l'Histoire appartient à tous et que les résultats de la recherche peuvent être, presque immédiatement, transmis à tous. La publication rapide des Actes du colloque⁶, au début de 2004, sera la prochaine étape de cette entreprise qui a essayé de rassembler, autour du souvenir de Benoît Malon, ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Commune de 1871.

⁵ Découvert et signalé par Michel Cordillot, ce « Chant socialiste » a fait l'objet d'un article dans le *Bulletin de l'Association des Amis de Benoît Malon*.

⁶ On peut demander un bulletin de souscription à : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 35, rue du Onze-Novembre, F-42000 Saint-Étienne.

LIVRES REÇUS

Brigitte Studer, Berthold Unfried et Irène Herrmann (éds), *Parler de soi sous Staline. La construction identitaire dans le communisme des années trente*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2002, 210 p.

Claude Pannetier et Bernard Pudal, *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, Paris, Belin, 2002, 368 p.

Le système stalinien a donné lieu à d'innombrables récits autobiographiques par lesquels les individus, les militants et les cadres devaient faire valoir leur conformité politique et sociale. Ces productions ne manquent certes pas de susciter un certain malaise. Deux livres collectifs rassemblent des études sur cette dimension particulière de l'univers stalinien.

Le premier résulte d'un colloque tenu à Paris en octobre 1999. En l'introduisant, Brigitte Studer rappelle que le système stalinien ne peut pas être étudié du seul point de vue de la répression et des formes de l'exercice du pouvoir. Il y a aussi lieu, pour le comprendre, d'interroger l'approbation et la loyauté à son égard d'une partie de la population. Ce système, avec sa double logique clanique et administrative, s'est développé sous l'effet de l'isolement croissant d'une classe dirigeante coupée des réalités et des archaïsmes contemporains de la société russe. Il résulte donc d'une fuite en avant. C'est dans ce contexte, qui était aussi celui de l'édification planifiée du socialisme et d'une solide volonté d'éducation et de formation, que des individus ont parlé d'eux, dans des journaux intimes, des autobiographies de parti – indispensables pour y évoluer –, des formes d'autocritique ou de délation.

Ces récits peuvent être analysés au moyen des « techniques de soi », concept de Michel Foucault qui désigne une forme d'autoconstitution de l'individu comme sujet moral face à un pouvoir pastoral ; ce qui la distingue de la mise en conformité consécutive aux prescriptions d'un pouvoir moderne. L'autobiographie communiste institutionnelle est ainsi prise entre ces deux logiques. Elle peut s'analyser au travers de la quête des mauvais sujets et de ses critères implicites. Les rapports négatifs et les autocritiques portent souvent sur des questions privées : adultères, violences, alcoolisme, etc. Mais leur dimension politique réelle n'est jamais très loin.

Le volume dirigé par Pannetier et Pudal couvre une chronologie plus large, au-delà des années trente, jusque dans les années soixante. Mais l'épicentre de la répression stalinienne est bien antérieur à la Seconde Guerre mondiale. À Moscou, les militants étrangers n'étaient pas à l'aise avec ces rituels autobiographiques et ces interrogatoires. Des reproches leur ont ainsi été adressés qui révélaient surtout leur mauvaise acclimatation. À l'initiative de Maxime Gorki, un processus d'écriture collective de l'*Histoire des fabriques et des usines*, et aussi de l'*Histoire du métro* de Moscou, fut par ailleurs engagé au début des années trente, mettant en avant l'écriture ouvrière comme facteur central de l'écriture de l'histoire. Cette entreprise a complètement échoué, mais elle a laissé des traces intéressantes dans les archives. Dans un tout autre genre, quelques journaux intimes qui ont été rédigés en pleine terreur présentent la caractéristique troublante, au-delà de la grande diversité de leurs jugements, de sembler avaliser la figure du traître.

« La biographie est l'élément de base de tout contrôle de chaque militant. [...] Mais elle n'est pas l'élément essentiel de

contrôle. [...] Ces appréciations ne peuvent être justes que si elles sont épaulées par l'opinion du dirigeant direct du biographé, parce que celui-ci le connaît mieux sous l'angle de son activité générale ». Cette consigne aux cadres communistes français du 7 octobre 1944 illustre le prolongement des pratiques biographiques stalinienne dans l'Europe de l'après-guerre. Elles se transformeront plus tard en des résumés de l'activité militante dont la dimension autobiographique sera très estompée. Au cours des années cinquante, les élèves des écoles de cadres communistes devaient écrire leur autobiographie. On y décrivait son milieu social et les mécanismes de sa formation intellectuelle. Pour les militants italiens, la rupture avec la religion catholique n'était décrite qu'en termes politiques. Les causes profondes de la foi étaient éludées alors même que le mythe de l'Union soviétique prenait une tournure qui n'était pas complètement laïcisée.

Plus récemment, de nombreuses autobiographies de militants communistes ont été publiées. En France, elles l'ont été dans la continuation du *Fils du peuple* de Maurice Thorez. En Italie, la posture ouvriériste a été moins importante. Mais ces récits ont une valeur anthropologique, ils donnent à voir un certain cadre mental et relèvent d'une identité collective.

Charles Heimberg

Geneviève Heller, Gilles Jeanmonod, Jacques Gasser : *Rejetées, rebelles, mal adaptées. Débats sur l'eugénisme. Pratiques de la stérilisation non volontaire en Suisse romande au XX^e siècle*, Genève, Georg, Bibl. d'histoire de la médecine et de la santé, 2002, 480 p.

En défrichant ce nouveau chapitre de l'histoire de la médecine en Suisse romande, les

auteurs apportent une contribution essentielle à l'histoire du contrôle des naissances, de la prise en charge des personnes handicapées, de l'aide sociale et de la condition féminine.

À l'origine de cet ouvrage très riche, un événement de l'actualité : les « révélations » dans les médias en 1997 sur les pratiques de stérilisation en Suède au XX^e siècle et sur l'existence d'une loi eugéniste dans le canton de Vaud, votée en 1928, qui fait figure de pionnier européen en la matière. Ce sujet sensible a convaincu les autorités sanitaires vaudoises à demander une étude historique sur l'adoption en 1928 et l'application jusqu'à son abrogation tacite en 1985 de l'article de loi concernant la stérilisation des personnes atteintes de maladie ou d'infirmité mentale.

Dans un second temps, la recherche sur le canton de Vaud s'est étendue à toute la Suisse romande. L'analyse du corpus romand, malgré – ou grâce à – son hétérogénéité, débouche sur une contribution à l'histoire des idées et à l'évolution des mentalités en Europe : l'impact différencié du catholicisme à Fribourg et en Valais, celle d'un protestantisme plus ou moins libéral, étatiste ou pragmatique à Genève, Vaud et Neuchâtel, la présence de services universitaires de chirurgie et de gynécologie à Genève et à Lausanne, l'influence déterminante de personnalités marquantes, confèrent à cette région une diversité représentative des conceptions et des pratiques relevées dans plusieurs pays européens.

La première partie de l'ouvrage est consacrée au débat sur l'eugénisme, à la spécificité du corpus étudié, aux aspects juridiques de la problématique, à l'histoire de la stérilisation et de la contraception.

Les auteurs soulignent la diversité des réalités que recouvre la notion d'eugé-

nisme, créé en 1883 par Galton, revendiqué aussi bien par des courants de pensée de droite que de gauche, les premiers par élitisme ou racisme, les seconds par progressisme. Soucieux d'éviter le piège du jugement rétrospectif, les auteurs battent en brèche l'idée répandue selon laquelle l'eugénisme aurait été défendu surtout par la droite. Ils donnent par ailleurs des éléments pour une historiographie récente de l'eugénisme et ouvrent des pistes sur les relations entre eugénisme et biotechnologies.

Ils examinent l'utilisation d'archives médicales, dont l'accès dépend de plusieurs facteurs matériels, subjectifs et légaux hétérogènes, et constatent que leur recherche sur la stérilisation a favorisé la prise de conscience de la valeur historique de ces archives et surtout des dossiers des patients. Les dossiers personnels de demande d'autorisation de stérilisation relevant de lois ou des directives cantonales, conservés dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel et au contraire détruits dans le canton de Berne, sont la source la plus riche de cette étude, parce qu'ils donnent une place à la personne concernée, et pas seulement au médecin, au législateur ou au tuteur, rendant ainsi l'approche à la fois plus nuancée et plus humaine.

Le chapitre sur les aspects juridiques, rédigé par un juriste, J.-F. Dumoulin, fait le point sur les sources du droit suisse en matière d'interdiction de mariage, d'interruption de grossesse, de stérilisation, et donne des indications comparatives sur le droit français, allemand et américain. L'examen des travaux législatifs préparatoires montre que les préoccupations eugéniques étaient bien présentes en Suisse dès la fin du XIX^e siècle, mais que durant la première moitié du XX^e siècle, il s'agissait surtout de protéger la société pour lui éviter la charge d'un enfant, alors

que dans la seconde moitié, l'accent porte sur le sort individuel de la femme et de l'enfant ; la législation sur la procréation médicalement assistée et sur l'analyse génétique humaine implique une sorte d'« eugénisme privé ».

La stérilisation volontaire ou non, pratiquée dès 1897, est abordée sous l'angle du corps médical ; le chapitre présente les techniques et les indications qui se dégagent des prises de position de médecins aliénistes et de gynécologues, il souligne l'apport déterminant du gynécologue vaudois M. Muret ; la pratique de la stérilisation est mise en relation avec l'évolution des différentes méthodes contraceptives et avec celle de l'avortement.

La seconde partie fait le point sur les pratiques médicales et la situation juridique dans les différents cantons romands. L'accent n'est pas forcément mis sur la même période.

Le chapitre consacré au canton de Vaud insiste sur la loi de 1928 sur le régime des personnes atteintes de maladies ou d'infirmités mentales dont l'application s'étend sur près de soixante ans. Les cas présentés montrent que le besoin de légiférer réside dans le souci d'éviter les abus de la part des tuteurs et des communes. Du même coup, la stérilisation « forcée » change de statut : de moyen thérapeutique, elle devient enjeu socio-politique. Les personnes touchées sont essentiellement des femmes jeunes, célibataires vivant dans des conditions socio-économiques précaires et présentant des troubles de l'intelligence moyens ou légers, au point que les auteurs de l'étude se demandent « si l'article 28bis [de la loi de 1928] n'a pas été conçu et utilisé comme une forme de contrôle de la sexualité de femmes dont le comportement paraissait inadéquat ou dangereux » (p. 167). La stérilisation « forcée » sert en fait d'alternative à l'internement depuis le

début du siècle et jusqu'à l'introduction de la mixité dans les institutions, quand on commence à poser la question du droit à la sexualité des personnes mentalement déficientes, dans les années 1970. Le motif eugénique est invoqué surtout dans l'entre-deux-guerres contre les risques supposés de transmission héréditaire d'une pathologie. Les refus médicaux de cautionner une stérilisation non volontaire se multiplient dans les années 1960. En 1981, l'Académie suisse des sciences médicales recommande « l'interdiction de la stérilisation de personnes incapables de discernement » ; en 1999 la Fédération des associations de parents de personnes mentalement handicapées préconise le recours à la stérilisation à certaines conditions.

Le chapitre sur Genève, un canton qui n'a jamais voulu légiférer en la matière, met en évidence les positions eugénistes de plusieurs universitaires genevois dont Eugène Pittard, préfacier de la version française de *Qu'est-ce que l'eugénique* de Léonard Darwin, les psychologues Eugène Claparède et Adolphe Ferrière, celle de quelques sociologues ainsi que les démarches en 1920 de quelques biologistes pour créer un Institut de génétique et d'eugénétique pour l'amélioration de l'humanité touchant les sciences médicales, de l'éducation et le droit notamment.

Le chapitre consacré à Neuchâtel, un canton où les médecins de l'entre-deux-guerres furent plus soucieux d'hygiène mentale que d'eugénisme, repose notamment sur le dépouillement des archives du Service de Santé et de celles de la Fondation Les Perce-neige. Il apporte des indications exceptionnellement documentées sur les demandes de stérilisation de handicapés mentaux soumises à l'autorisation du médecin cantonal dans le dernier tiers du XX^e siècle et sur la discussion

concernant le droit à la sexualité des personnes handicapées mentales.

Pour Fribourg, les auteurs développent la position catholique en présentant les écrits du Dr Gustave Clément ; l'opposition à l'eugénisme et à la stérilisation était très marquée dans ce canton durant l'entre-deux-guerres, la pratique de la stérilisation et celle de l'interruption de grossesse presque impensables jusque dans les années 1970. L'éclairage sur le recours à « la protection morale par l'internement » est particulièrement intéressant. Fribourg envisage la stérilisation non volontaire dès la fin des années 1970 et sa loi de 1999 sur la santé contient un article spécifique concernant la stérilisation avec des conditions posées pour une personne incapable de discernement.

Le Valais se distingue par la pauvreté du matériel existant. Les dossiers des patientes des services de gynécologie de Sion et de Monthey ont été détruits. Les positions du Dr André Repond, directeur de l'Asile psychiatrique de Malévoz dès 1916, passionné d'hygiène mentale et de psychanalyse et partisan de la stérilisation eugénétique, s'expriment surtout dans des revues spécialisées et donc peu connues. Les contacts avec des gynécologues et des responsables d'institutions de prise en charge de personnes déficientes mentales indiquent une évolution et laissent supposer que la stérilisation de personnes mentalement déficientes est désormais envisageable.

Enfin, l'histoire de Louise, qui sert judicieusement de préambule à l'ouvrage, cadre avec bonheur cette vaste exploration documentaire. Le témoignage de cette femme de 71 ans sur sa stérilisation à l'âge de 21 ans laisse songeur et met le doigt sur la complexité humaine de la problématique du consentement.

Ursula Gaillard

Pierre Schmid, souvenirs d'un syndicaliste FTMH, Genève, Collège du Travail, 2002, 253 pages.

Ce livre autobiographique est la transcription d'une série d'entretiens entre l'auteur, un ancien responsable national du syndicat FOMH, et une secrétaire centrale actuelle du même syndicat. Saluons au passage cet intérêt pour la construction d'une histoire du mouvement syndical de la part d'une syndicaliste, Fabienne Blanc-Kühn, qui est sans doute très absorbée au quotidien par les effets immédiats et perniciox de la déréglementation et du libéralisme.

Pierre Schmid, qui a suivi un apprentissage de mécanicien de précision à la Société des instruments de physique, est entré très rapidement à la FOMH, dès 1951. Il évoque dans ce livre les tensions avec les membres du Parti du Travail, dont une partie ont été exclus du syndicat en 1956 à Genève, et qu'il dit avoir défendus. Il parle aussi de sa carrière politique au sein du Parti socialiste. Il n'a évidemment pas changé d'avis sur les gauchistes qui le traitaient, dans les années soixante-dix, de « bonze syndical » et qu'il a vivement combattus.

Mais le témoignage de Pierre Schmid restitue surtout les conditions concrètes de travail et d'action d'un cadre syndical, d'abord à Genève, où il a été engagé comme permanent en 1963, puis à Berne entre 1985 et 1995. Il nous décrit certaines luttes, les contacts avec les travailleurs, les relations avec les patrons, à travers de multiples anecdotes et en évoquant beaucoup de ses interlocuteurs ou camarades. Au fil de son récit, il nous apprend aussi, par exemple, comment se négocie une convention collective.

Quoi qu'on puisse penser de l'orientation de la carrière du syndicaliste, qu'il faut bien sûr inscrire dans son contexte,

celui d'un syndicalisme très intégré dans le système politique d'un pays marqué par un esprit de consensus, cet ouvrage de témoignage, à lire en tant que tel et qui évoque également des luttes et des coups de gueule, apporte de très utiles informations sur les réalités du syndicalisme helvétique et de son histoire.

ChH

Stefan Keller, Le temps des fabriques. Des cadences à la décadence, Lausanne, Éd. d'en bas, 2003, 192 p.

Par le biais de neuf chapitres construits le plus souvent sur le même modèle, soit une antithèse principale, agrémentée parfois de quelques contradictions secondaires, comme on disait autrefois, Stefan Keller propose une histoire de la fabrique Saurer et de la petite ville d'Arbon où ce fameux fabricant de camions est implanté. Un chapitre juxtapose ainsi le parcours du jeune tourneur Emil Baumann qui se suicide en 1935 parce qu'il ne supporte pas le nouveau système de travail cadencé et le parcours du patron Hyppolit Saurer, mort une année plus tard ; un autre met en parallèle le comportement de la population ouvrière antinazie d'Arbon et celui des patrons de la firme qui vendent des camions au Reich ; un autre met en évidence l'opposition entre le secrétaire syndical Georg Jäger, acquis à la Paix du travail, et Ernst Rodel, le combatif rédacteur de la *Thurgauer Arbeiterzeitung*, etc. Le livre se lit agréablement et la traversée du siècle que Keller propose à travers ce prisme local illustre éloquentement quelques-unes des étapes de la conflictuelle histoire industrielle et ouvrière de ce pays. Dominé par la courageuse figure d'Ernst Rodel, le livre offre également quelques pages saisissantes sur la xénophobie des

années de Guerre froide, sur le déclin des années 80 aussi, que précipite une ahurissante incompétence patronale.

Reste qu'une fois refermé, l'ouvrage suscite un léger sentiment de malaise par son écriture et sa construction. Avec ses parallèles, Keller privilégie surtout l'indignation, en accumulant le matériel émotionnel. Entre le jeune tourneur Baumann, membre des jeunesses socialistes, qui ne supporte pas les nouvelles cadences, qui pourrait aller travailler dans une autre usine toute proche mais s'y refuse parce qu'elle fabrique du matériel de guerre, qui finit par se suicider, et le patron Hyppolit Saurer, cupide, insensible, et voleur de brevet supposé, comment hésiter ? Choisis ton camp, camarade ! Lorsque les sources ne suffisent pas pour susciter cette émotion, l'auteur joue de l'insinuation par la juxtaposition entre faits avérés et clabaudages, « les mauvaises langues disent », « il paraît que » ou « d'aucuns prétendent », qui renforcent le tragique d'une situation ou le côté odieux d'un personnage. – On me dira que ces techniques de construction sont légitimes, que Nicolas Meienberg les a beaucoup utilisées. Je sais. Mais les temps ont changé. Meienberg travaillait au dégel d'une histoire suisse qui en était encore à sa période glaciaire, sur des sujets où les sources se dérobaient et dans des années où deux professeurs de l'Université de Zurich pouvaient empêcher un éditeur d'imprimer de simples documents d'histoire du mouvement ouvrier. L'indignation, l'« émotionnalisation » de l'histoire étaient alors des armes pour faire sauter un carcan, l'insinuation provocatrice, une manière de pallier à des sources défaillantes. Aujourd'hui, le contexte est différent ; l'histoire dite « critique » occupe largement le terrain, et plusieurs de ses hérauts sont professeurs d'université.

Dans ces conditions, on peut se demander si l'indignation n'a pas épuisé ses vertus et si ses défauts ne prennent pas le dessus : la morale individuelle est-elle un bon outil d'analyse ? Faut-il vraiment imputer l'augmentation des cadences à la seule cupidité d'un patron odieux ? Si M. Hyppolit Saurer avait eu une âme plus sensible, la situation eût-elle été différente ? On peut se poser la question.

Alain Clavien

**Jérôme Meizoz, *Jours rouges*,
Lausanne, Éd. d'en bas, 2003, 63 p.**

Jours rouges est le portrait, brossé par son petit-fils, d'un militant syndicaliste dans le Bas-Valais des années 30, député au Grand Conseil de 1949 à 1969, et premier socialiste à devenir président d'une commune valaisanne, en 1952. L'engagement politique de Paul Meizoz est évoqué avec pudeur, à travers une succession de scènes librement agencées, au croisement des souvenirs de l'auteur et des quelques papiers que le défunt a laissés à sa famille pour tout héritage matériel. *Acte mémoriel* et non œuvre de biographe, comme le précise Jérôme Meizoz dans sa postface, ces pages brèves séduisent par leurs qualités littéraires et s'apparentent à un recueillement murmuré, ému et maîtrisé, en hommage à une vie, en prélude au deuil nécessaire.

Si la raison d'être du livre a un caractère privé, sa lecture concerne toutefois l'histoire, l'histoire régionale et celle du mouvement ouvrier. Sont, en effet, suggérées les pesanteurs d'une société patriarcale et cléricale qui conditionnent l'action du militant ouvrier, de même que les références événementielles qui ont contribué à enrichir sa réflexion politique, telles les promesses du Front populaire ou la solidarité

pratiquée avec l'Espagne républicaine. Différemment, et quitte à violenter les intentions de l'auteur, le lecteur est tenté de voir dans la présence de trois générations de Meizoz un processus familial qui n'est pas rare dans le Valais confronté avec la modernité, au tournant de la Deuxième Guerre mondiale. Les choix idéologiques de l'aïeul étaient déjà une forme de dépassement de l'horizon confiné du pays ancestral, mais c'est dans le canton de Vaud que le fils, Bernard Meizoz, réalise une carrière professionnelle au service du logement coopératif et c'est sous la bannière du Parti socialiste vaudois qu'il est élu conseiller national, ce que le père n'était pas parvenu à devenir malgré deux candidatures de combat. Quant à Jérôme, il acquiert une formation académique, s'adonne à l'écriture et enseigne à l'université. Dans cette optique, *Jours rouges* peut apparaître comme l'œuvre d'un immigré de la deuxième génération qui revendique ses racines.

Signalons encore que les éditions Antipodes viennent de faire paraître, du même auteur, un essai sur Rousseau intitulé *Le gueux philosophe*. Cet ouvrage n'est pas sans faire écho aux pages de *Jours rouges* où le petit-fils énumère, sur un ton respectueux mais avec un brin de distance amusée, les principaux titres de la bibliothèque que Paul Meizoz avait fondée à Vernayaz pour l'instruction des ouvriers et des militants socialistes. Jérôme Meizoz note que l'œuvre du Genevois y occupait une place de choix et précise que son grand-père avait prénommé l'un de ses fils Jean-Jacques. Décidément, ce grand-père-là méritait bien un petit livre, un beau livre au demeurant !

Michel Busch

Gabriele Rossi, *Sindacalismo senza classe. Storia del movimento sindacale nel Ticino dalle origini al secondo dopoguerra, vol.I : Dall'Ottocento alla prima guerra mondiale*, Bellinzona, Fondazione Pellegrini-Canevascini, 2002, 171 p.

Ce premier volume d'une histoire du syndicalisme tessinois porte sur la période qui précède la Première Guerre mondiale. Son titre, *Sindacalismo senza classe*, veut souligner le caractère particulier du mouvement ouvrier tessinois dans un milieu qui ne fut ni urbain, ni vraiment industriel. L'ouvrage est ponctué de nombreuses citations qui restituent les problèmes évoqués dans leur contexte. Chacun des trois grands chapitres – le contexte économique et social, les premiers organismes syndicaux et l'époque marquée par la prédominance de la Chambre du Travail – est prolongé par un court récit littéraire qui se réfère à une vieille tradition, celle de ces petites brochures que les syndicats publiaient pour décrire la vie ouvrière. La périodisation adoptée par l'auteur met l'accent sur l'histoire du syndicalisme tessinois, en marquant la rupture du développement syndical constituée par la Grande Guerre, alors que l'histoire politique du mouvement ouvrier d'outre-Gothard insiste davantage sur 1922, année de l'entrée d'un socialiste dans le gouvernement cantonal. La naissance, longue et difficile, des organisations syndicales et l'histoire, complexe, de leur structuration est évoquée en tenant compte de tous ses aspects, par exemple le mouvement coopératif et les Maisons du peuple.

ChH

Maurizio Binaghi, *Addio Lugano bella. Gli esuli politici nella Svizzera italiana di fine Ottocento*. Locarno, Armando Dadò, 2002, 670 p.

Voici une recherche impressionnante par son ampleur, qui a la qualité d'être agréable à lire et claire malgré ses nombreuses digressions. Maurizio Binaghi a étudié de près la multitude d'exilés et d'émigrés installés ou de passage au Tessin et l'attitude à leur égard du canton, de la Confédération et du Royaume d'Italie.

La période prise en compte va de 1866 (avec le développement des activités de Mazzini) à 1895, triste année d'expulsions en masse de la Suisse vers l'Italie. La première partie – Mazzini, Bakounine, les sections de la Première Internationale, les réfugiés de la Commune de Paris, jusqu'à la grève des ouvriers du Gothard et aux relations entre Carlo Cafiero, Andrea Costa et Anna Kulischoff – est bien connue : l'auteur fait une compilation intelligente de la littérature, qu'il complète par l'utilisation de documents diplomatiques largement cités.

C'est par la suite, pour la période commençant en 1875 environ, que le dépouillement d'archives suisses et italiennes et la mise en relation des activités révolutionnaires tournées vers l'Italie avec la politique tessinoise apportent des éléments bien moins explorés jusqu'ici. La Suisse, d'un côté, est moins favorable à l'accueil d'émigrés politiques qui font de l'agitation parmi les ouvriers et diffusent des thèses de plus en plus subversives. Quant aux politiciens radicaux libéraux tessinois, ils sont souvent séduits par le discours de ces exilés et cherchent des alliés contre le gouvernement conservateur. Celui-ci, qui ne s'oppose pas de front au droit d'asile, introduit une surveillance plus étroite des

réfugiés, n'hésitant pas à recourir aux infiltrés et aux informateurs.

L'insurrection radicale de 1890 se résout pas la médiation de la Confédération et l'instauration d'un gouvernement de coalition. À la même époque, l'exil se transforme : les républicains italiens n'en sont plus qu'une frange infime, tandis que socialistes et anarchistes sont en plein processus de définition, entre collaboration et conflits. Ce qui ne manque pas d'intéresser de près une partie des radicaux tessinois, qui les accueillent dans leurs journaux notamment.

La période dite des attentats, de 1892 à 1895, va rendre de plus en plus difficile la vie des anarchistes italiens au Tessin, aisément assimilés à des « terroristes », criminalisés puis expulsés par grandes vagues, parallèlement à une répression croissante des mouvements sociaux dans plusieurs pays d'Europe.

Les brèches dans la pratique de l'asile, de la part de la Confédération, ont alors deux fondements : le processus de criminalisation des dissidents et le souci de ne pas déplaire au Royaume d'Italie. Ce qui permet à l'auteur, en fin de volume, de tracer par touches discrètes un parallèle avec la situation actuelle de l'asile, montrant ainsi combien la recherche historique peut servir la réflexion et les pratiques contemporaines.

L'ouvrage contient de jolies illustrations, une vaste bibliographie et un index qui ne prend malheureusement pas en compte les biographies figurant en notes. Le livre est en effet truffé de brèves biographies, celles des exilés mais aussi celles des politiciens locaux, des consuls italiens, des indicateurs connus. Il reflète bien la vie agitée de ces hommes et de ces femmes, leur mûrissement idéologique, les avatars de leurs groupes et de leurs idéologies.

Marianne Enckell

Gianpiero Bottinelli, Giovanni Devincenti. *Il sogno di un emigrante*, Lugano, La Baronata, 2001, 101 p.

La synthèse biographique de G. Bottinelli retrace la brève existence de Giovanni Devincenti (1880-1919), ouvrier du bâtiment tessinois et jeune militant qui prônait le socialisme révolutionnaire en Suisse romande. Ce personnage, largement tombé dans l'oubli, a arpenté les chantiers, poussant ses camarades à la grève et à l'action directe. Il a aussi laissé de nombreuses traces dans la presse ouvrière qui permettent aujourd'hui aux historiens de connaître son existence et de rendre compte d'une pensée généreuse et originale. L'ouvrage, très intéressant, est publié au Tessin en italien, mais l'essentiel du parcours militant de Devincenti s'est déroulé autour de Lausanne.

Ce jeune homme diffusait dans son entourage *Le Réveil anarchiste* de Louis Bertoni, il n'avait pas la langue dans sa poche, mais il tint à rester toujours lié au socialisme tessinois et à faire valoir sa différence dans un cadre resté aussi unitaire que possible. Par contre, il vécut assez mal qu'un grand nombre de ses camarades tessinois fussent des *kroumirs*, des briseurs de grève. Ce qu'il s'expliquait par une éducation obscurantiste et cléricale dont l'expérience de la migration ne permettait pas toujours de s'affranchir.

Parmi les engagements du bouillant militant, la limitation des naissances tenait une très bonne place. Ainsi, le journal des syndicalistes d'action directe *La Voix du Peuple* fournissait par correspondance une liste de méthodes contraceptives, mais il était bien précisé qu'il ne serait « *répondu qu'aux demandes de moyens préventifs* ». Ce combat était d'une grande modernité par sa volonté de maîtriser la procréation et dans la perspective de l'émancipation

des femmes, mais il comprenait une part de pessimisme puisqu'il s'agissait aussi de ne pas donner naissance à « *des malheureux, condamnés par avance à la pire des existences* » (chair à exploiter, chair de misère, chair à canon...).

Devincenti était un fervent antimilitariste, il fut parmi les animateurs d'une éphémère Ligue antimilitariste fondée à Lucerne en 1905. Pour lui, l'armée et la guerre étaient le plus infâme des crimes de la bourgeoisie et l'institution militaire ne pouvait être dirigée que contre la classe ouvrière. C'est d'ailleurs cette lutte de tous les instants contre l'armée qui le mena à des ruptures provisoires avec les socialistes de son canton. Surtout, c'est l'histoire du XX^e siècle qui allait bientôt lui donner raison, malheureusement.

Mais l'engagement de Devincenti se développa en premier lieu dans les structures syndicales, au cours d'une période où le syndicalisme révolutionnaire était influent en Suisse romande. Le militant tessinois défendit une conception très ouverte du syndicalisme, refusant de s'enfermer dans des logiques de catégorie. Il participa à l'organisation de secteurs plus faibles et marginaux de la classe ouvrière et soutint des entreprises coopératives. Et on le vit sur de très nombreux chantiers tenter de développer l'action directe et la lutte pour de meilleurs tarifs.

Victime des listes noires patronales, Devincenti rentra au Tessin en 1912. Sa plume incisive refit surface dans la presse socialiste locale. En février 1919, il mourut en quelques jours, victime de la grippe dite espagnole, laissant une femme et deux enfants. La gauche d'outre-Gothard perdit ainsi un militant et un penseur qu'il n'est pas inutile de relire aujourd'hui face à une actualité désolante – que ce petit livre permet de mieux connaître et faire connaître.

ChH

François Zosso et Giovanni Emilio Marsico, *Les Bâisseurs d'espoir, L'immigration italienne dans les Montagnes neuchâteloises au service de la construction de la métropole horlogère La Chaux-de-Fonds – Le Locle, 1675-1914*, Zurich, Féd. des Colonies libres italiennes en Suisse, 2002, 217 p., ill.

Ce livre, le premier d'une trilogie, raconte les premières étapes de l'immigration italienne dans les Montagnes neuchâteloises : huguenots des vallées piémontaises fuyant, aux 17^e et 18^e siècles, les persécutions de Louis XIV, apprentis horlogers venus se former, dès la seconde moitié du 18^e siècle, dans ce centre horloger international qu'étaient devenus les villages jurassiens de La Chaux-de-Fonds et du Locle, et enfin ouvriers du bâtiment venus, dès 1830, transformer ces deux villages en villes horlogères de renommée mondiale.

À partir d'une recherche dans les archives communales et cantonales neuchâteloises et d'un dépouillement minutieux de la presse de ce canton, des archives de familles italiennes et de celles – rares – que nous a laissées cette communauté, ce livre ressuscite les simples ouvriers italiens venus construire les infrastructures dont avaient besoin les horlogers neuchâtelois. Il raconte l'arrivée de ces premiers ouvriers qui, très vite, devant l'abondance du travail, surent saisir leur chance en créant de petites entreprises de maçonnerie, de plâtrerie, de menuiserie..., qui les développèrent en faisant venir leurs proches, leurs voisins, leurs amis, les amis de leurs amis, pour finalement contrôler pratiquement toute la construction immobilière des deux villes. Il raconte aussi les luttes que durent mener ces ouvriers contre les mêmes patrons italiens qui les avaient fait venir et qui très souvent ne se gênaient pas de les exploiter. Il raconte les

conditions de vie difficiles qu'ils acceptaient, sans trop rechigner, car ailleurs – dans leur pays notamment – elles étaient pires. Il raconte encore comment ils ont pris en main leur destin en fondant, les premiers, une société de secours mutuels, vu qu'il n'existait aucune protection sociale ni médicale. Il raconte enfin la naissance d'une communauté contrôlée par quelques notables favorables au gouvernement royaliste italien et qui s'employaient à neutraliser toute réflexion politique.

Ce premier tome se termine au début de la Première Guerre mondiale. Le second, qui devrait paraître à l'automne 2004, traitera de la vie de cette communauté durant la guerre et durant l'époque fasciste. Le troisième tome sera consacré à la période 1945-1980, qui connut une immigration massive d'Italiens et d'Italiennes dans ces deux villes.

Rocco C.

Le livre peut être commandé au Musée d'Histoire de La Chaux-de-Fonds, au prix de Fr. 20. + les frais d'expédition.

Nous avons aussi reçu

Sovversivi di frontiera : l'emigrazione politica ferrarese durante il fascismo, a cura di Delfina Tromboni. Catalogue d'une exposition patronnée par la Commune de Ferrara et, entre autres, la Colonia Libera italiana de Neuchâtel. 17 biographies et portraits, 34 pages.

Erich Mühsam, *Ascona, Bohème* et autres textes traduits par Elke Albrecht et Suzanne Faisan, prés. Roland Lewin. Quimperlé, La Digitale, 2002, 97 p. ill.

Le poète anarchiste séjourna en 1904 parmi les végétariens, naturistes et doux rêveurs établis sur le Monte Verità, dont il parle avec ironie et tendresse.

***Histoire & Sociétés. Revue européenne d'Histoire sociale*, n° 6, « Pour une histoire des États sociaux », Paris, Alternatives Économiques, avril 2003, 144 p.**

Une nouvelle revue originale et novatrice est publiée à l'initiative du Groupe d'histoire sociale, une association de jeunes chercheurs en histoire, sociologie et sciences politiques provenant de différents pays de l'Union européenne. À partir de cette double approche, sociale et européenne, elle entend dégager des similitudes et des convergences entre les sociétés étudiées. Elle propose des dossiers sur des thèmes transversaux (« Où en est l'histoire du XIX^e siècle ? », n° 2 ou « La fée Électricité en conflit », n° 5) qui peuvent toucher à des aspects très variés de l'histoire sociale (« L'homosexualité à l'épreuve des représentations », n° 3). Dans chaque numéro, l'accent est également mis, par des rubriques particulières, sur la dimension sociale du travail et des relations industrielles, des biographies individuelles ou collectives qui mettent en exergue les acteurs de la vie sociale ou encore l'analyse historique d'images. Enfin, un cahier central en couleur vient compléter et enrichir la conception générale des volumes.

Pour ce sixième numéro, la comparaison porte sur les États sociaux et les différents systèmes de protection sociale. À la fin du XIX^e siècle, en France comme en Allemagne ou ailleurs, la « question sociale », l'« Arbeiterfrage », a dû être affrontée par les autorités. Et les réponses qui lui ont été apportées, sous l'effet à la fois de la gravité des problèmes et de la montée du mouvement ouvrier, étaient inscrites dans le contexte du protectionnisme. La reconstruction de cette histoire est rendue plus complexe, particulièrement en France, par la résistance des milieux ouvriers à l'idée

d'une intervention de l'État. Vincent Viet montre cependant que les manières de traiter la question sociale, des deux côtés du Rhin, paraissent plus proches dans les années trente qu'elles ne l'étaient à l'origine. Cela dit, les systèmes de protection sociale restent différents d'un pays à l'autre, ils divergent non seulement par leurs structures, leur degré de centralisation, mais aussi par la manière dont ils entraînent ou non des formes de cogestion et une intégration des acteurs politiques et sociaux. Si la comparaison des systèmes sociaux est utile, et peut porter sur des aspects très différents, Christoph Conrad considère que les sciences sociales la développent parfois autour de modèles dont les variables sont trop réductrices. Il appelle donc de ses vœux une histoire comparée apte à réinscrire les concepts mobilisés dans les contextes particuliers qui sont interrogés.

À la suite de ce dossier, un cahier iconographique présente des affiches sur la prévention des risques du travail qui sont conservées à Roubaix, au Centre des archives du monde du travail, alors que la rubrique consacrée aux images présente des photographies de Mariano Garate consacrées au thème de l'exclusion sociale au cours des vingt dernières années.

ChH

***Relations internationales, échanges culturels et réseaux intellectuels*, éd. Hans Ulrich Jost et Stéfanie Prezioso, Lausanne Antipodes, 2002, 190 p.**

Les Actes d'un colloque du 3^e Cycle romand, tenu en février 2001, abordent les relations internationales sous l'angle d'un thème qui est souvent négligé dans ce domaine, celui de la culture. Cette problématique rencontre celle de l'invention

de la tradition et de la fabrication récente des identités nationales, ce qui met l'usage de l'histoire en bonne place parmi les pratiques évoquées. La création littéraire est également partie prenante de la construction identitaire et les maisons d'édition constituent de véritables lieux d'échanges intellectuels. La création de structures transnationales répond parfois à des considérations politiques évidentes, comme ce fut le cas en 1937 avec une Association suisse pour les rapports culturels et économiques avec l'Italie. Et la politique étrangère d'une nation ou d'un régime peut également s'exercer à travers un volet culturel. Ce fut notamment le cas avec la Société pansoviétique d'échanges culturels avec l'étranger (VOKS), créée en 1925 en relation étroite avec le Komintern. Enfin, la comparaison internationale d'une série de Mémoires de l'holocauste a conduit à démêler un imbroglio linguistique qui donne à voir la grande pluralité de leurs significations et des pratiques culturelles qu'ils ont entraînées. Ainsi la dimension culturelle est reliée aux politiques de la mémoire, ce qui lui donne un rôle important dans le champ des relations internationales.

ChH

Christophe Stawarz, « Anarchisme et pacifisme : la Fédération jurassienne, une autre vision de la paix internationale », *Intervalles*, 64, automne 2002.

La revue *Intervalles*, publiée à Bienne, consacre un numéro spécial aux deux titulaires suisses du prix Nobel de la Paix 1902, Albert Gobat (1843-1914), avocat, conseiller d'État bernois et conseiller national, et Élie Ducommun (1833-1906), instituteur, chancelier du canton de Genève, puis journaliste et député dans le

Jura bernois. Tous deux participèrent à la fondation du Bureau international de la Paix, à Berne, en 1891, et étaient affiliés au parti radical.

Christophe Stawarz, auteur de contributions sur le pacifisme dans les Montagnes neuchâteloises⁷, s'est intéressé à la vision anarchiste du pacifisme, d'après l'expérience de la Fédération jurassienne de l'Association internationale des travailleurs, citant de nombreux documents publiés par ce mouvement entre 1870 et 1880. « *La problématique pacifiste figure aussi au centre des préoccupations du mouvement ouvrier qui, d'emblée, au moment où il se dote pour la première fois de structures internationales... condamne les guerres et s'emploie à définir les moyens de les prévenir.* » Il souligne notamment les divergences existant, au sein du mouvement pacifiste, entre les « *tenants de la paix par le droit* » – dont MM. Gobat et Ducommun sont à l'époque d'éminents représentants – et les « *théoriciens du mouvement ouvrier, qu'ils soient d'obédience marxiste ou anarchiste* », pour lesquels « *les guerres qui se jouent entre les États ne peuvent être dissociées d'une autre forme de lutte, plus fondamentale, qui met aux prises la bourgeoisie et le prolétariat* ».

En effet, les sections de la Première Internationale furent rapidement amenées à dénoncer l'intervention des armées de leurs pays respectifs pour réprimer les grèves. Ainsi, le *Progrès*, organe de la section locloise de l'AIT, publie dans son n° 9 (1^{er} mai 1869), un article intitulé « *Milices et armée permanente* » : il s'agit de l'une des premières critiques du système militaire helvétique (considéré alors comme un modèle par des républicains et socialistes européens), soulignant

⁷ Voir le compte rendu dans les *Cahiers AEHMO* 18, 2002.

qu'une armée de milice pouvait se montrer tout aussi répressive qu'une armée permanente⁸.

Dans l'iconographie de l'article, on trouve une reproduction de la fusillade de Goeschenen en 1875⁹ et un bref extrait d'une brochure *La troupe et les grèves*, éditée en 1905 par le Groupe d'études et d'instruction mutuelles du Cercle ouvrier, Saint-Imier.

Hans-Peter Renk

Charles Thomann, *Les hauts lieux de l'anarchisme jurassien : Le Locle, Sonvilier et Saint-Imier, La Chaux-de-Fonds, 1866-1880, La Chaux-de-Fonds, Éd. du Haut, 2002.*

L'ouvrage de Charles Thomann est un complément bienvenu à sa thèse publiée en 1947, *Le mouvement anarchiste dans les Montagnes neuchâteloises et dans le Jura bernois* (La Chaux-de-Fonds, Imprimerie coopérative), notamment par la riche iconographie qu'il contient – la maison de Constant Meuron au Locle, le Café de la Poste où se réunissait la section locloise de la Première Internationale et où parla Bakounine en février 1869, le restaurant de la Balance et celui, disparu, de la Clef à Sonvilier, pour ne citer que quelques lieux.

⁸ Le texte (probablement rédigé par James Guillaume) a été publié dans *Une Suisse sans armée*, n° 47, automne 2000 : « Qu'on se le persuade bien: l'armée, qu'elle s'appelle milice nationale ou garde impériale, est incompatible avec la liberté. Aussi, lorsque l'Europe se décidera enfin à chercher son salut dans la révolution, elle ne se contentera pas, espérons-le, de troquer la monarchie contre la république bourgeoise, et les armées permanentes contre les milices : elle s'affranchira pour toujours en détruisant l'État et en supprimant l'armée. »

⁹ La milice uranaise avait ouvert le feu sur les ouvriers travaillant au percement du tunnel du Gothard qui s'étaient mis en grève pour revendiquer une augmentation de salaire et l'amélioration de leurs conditions d'hébergement.

S'il jette un œil amical sur les libertaires jurassiens, Thomann n'en conserve pas moins un autre œil critique quant à leurs thèses et au bilan de leur action. En effet, les sympathies de l'auteur vont nettement à l'un des adversaires les plus déterminés de la Fédération jurassienne : le docteur Pierre Coullery, « grand ancêtre » du parti socialiste neuchâtelois¹⁰, comme le montre cet extrait de l'introduction : « *Honnis par la classe politique et par l'ensemble des possédants, les anarchistes s'opposèrent aux socialistes qui tentaient d'améliorer le statut social des travailleurs par l'action politique... Bien que leur ambition fût digne de respect, l'histoire a infléchi leur trajectoire. Les progrès sociaux ont été réalisés grâce à l'opiniâtreté, à la volonté constante de contraindre le pouvoir politique d'améliorer le sort des pauvres gens.* »

Relevons ailleurs un raccourci surprenant. Thomann écrit, à propos des conditions dans lesquelles James Guillaume (alors enseignant à l'École industrielle) dut quitter Le Locle en 1869 : « *La Commission invita l'enseignant à présenter sa démission. Il se soumit à cette requête, bien qu'il eût pu la contester avec succès, car son père, conseiller d'État, dirigeait le Département cantonal de l'Instruction publique.* » En fait, James Guillaume fut pratiquement mis dans l'impossibilité de présenter un recours pour éviter que ses ennemis politiques ne puissent l'accuser d'utiliser ses liens familiaux ; or, à la même époque, un instituteur républicain de La Sagne, révoqué pour des motifs identiques par une commission scolaire formée d'anciens royalistes, avait pu faire invalider cette décision.

La brochure de Ch. Thomann représente une introduction utile qui peut inciter les

¹⁰ Charles Thomann, *Pierre Coullery le médecin des pauvres*, La Chaux-de-Fonds, 1956.

personnes intéressées par l'histoire sociale et politique de la chaîne jurassienne à ouvrir d'autres ouvrages¹¹.

HPR

Nous avons aussi reçu

Les Constitutions vaudoises, 1803-2003, miroir des idées politiques, sous la dir. d'Olivier Meuwly, avec la collab. de Bernard Voutat. Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 2003.

On pourra y lire entre autres les contributions d'Olivier Meuwly, « Louis-Henri Delarageaz ou le versant proudhonien du radicalisme vaudois », et de Pierre Jeanneret, « La pensée politique de Paul Golay ».

Rectificatif

Je tiens à remercier Renato Simoni qui m'a signalé une erreur d'identification d'un acteur historique dans mon article intitulé « Les débuts de l'Unione Ticinese Operai Escursionisti » (*Cahiers* n° 18, 2002).

Le président de l'UTOE de Lugano s'appelait Giovanni Battista Rezzonico, dit « Nino » (1901-1984). Cet homme ayant un homonyme, je l'ai tenu pour le chef des fascistes tessinois (1900-1974).

La vérification de son identité avait pourtant été opérée auprès d'un membre important de l'UTOE. Étant donné sa connaissance de l'intérieur de l'histoire de cette Union, son témoignage n'a pas été remis en doute. S'il s'est révélé inexact, cette erreur d'identification n'engage que moi.

L'analyse proposée dans l'article n'étant pas basée sur les caractéristiques du personnage en question, mais sur l'évolution globale de l'UTOE, elle reste néanmoins valable. Par ailleurs, cette rectification peut même renforcer la proposition faite dans l'article de considérer un glissement de la conception de l'alpinisme ouvrier et socio-hygiénique de 1919 vers un esprit de « Défense spirituelle » à la fin des années 1930, son président n'étant pas le chef des fascistes au Tessin.

Andrea Porrini

¹¹ James Guillaume, *L'Internationale : documents et souvenirs*, Paris, G. Lebovici, 1985 (avec une importante présentation de Marc Vuilleumier). Mario Vuilleumier, *Horlogers de l'anarchisme*, Lausanne, Payot, 1988. Marianne Enckell, *La Fédération jurassienne : les origines de l'anarchisme en Suisse*, Saint-Imier, Canevas, 1991.